

DISCOURS ADOPTION PLU JEUDI 23 JUILLET 2015

Madame le Maire, Chers collègues,

Léonard de Vinci disait :

« Tout obstacle renforce la détermination. Celui qui s'est fixé un but n'en change pas ».

En 2008, Madame le Maire, vous m'aviez confié deux missions essentielles :

La première était de doter notre ville d'un PSMV, ce que nous avons fait avec ma collègue Marie Pierre SICARD en 2012.

La deuxième, élaborer et présenter le Plan local d'Urbanisme de la ville d'Aix en Provence.

Nous y sommes Madame le Maire, le but est atteint!

Je n'imaginai pas à l'époque, la longue marche qui m'attendait avec les équipes de la planification urbaine, avec son cortège de contrariétés, d'instabilités législatives et réglementaires, de difficultés techniques, administratives et juridiques, sans compter les dimensions humaines, politiques et patrimoniales d'un tel document.

Ces 7 ans de travail m'ont beaucoup appris, à tous les

niveaux ; en particulier sur la nature humaine, parfois bien laide.

Heureusement pas toujours.

J'ai appris aussi le décalage qui existe entre les lois et règlements élaborés par les hauts fonctionnaires des ministères et le pragmatisme dont nous devons faire preuve pour maintenir notre art de vivre et notre qualité de vie à Aix en Provence.

La complexité de notre ville, sa géographie particulière, avec un centre ville aggloméré, ses villages et hameaux distants de plusieurs kilomètres avec, entre chacun d'eux, La campagne aixoise, avec ses paysages agricoles, naturels et urbains si particuliers.

En raison de tout cela, nous avons du gérer en permanence des intérêts contradictoires et notre volonté a été de trouver un équilibre.

Un juste équilibre !

Equilibre entre la poussée re-centralisatrice de l'Etat en œuvre dans le domaine de l'urbanisme et la libre administration de notre ville et de ses choix politiques.

Equilibre entre des textes d'inspiration marxiste sur le logement, imposée par une bureaucratie déconnecté du réel et la liberté indispensable à la préservation de

notre identité, de notre histoire et de notre patrimoine commun : Aix en Provence !

Equilibre entre les revendications individuelles et le respect de nos objectifs de protection de nos paysages naturels et agricoles

Equilibre entre la tradition et la modernité

Equilibre entre la prise en compte des risques naturels et le nécessaire développement urbain et économique.

Equilibre entre la nécessaire construction de logements neufs et la capacité de notre ville à les absorber.

Oui nous proposons au vote un PLU qui tient compte de tout cela et plus encore.

Car ce document n'est pas une fin en soi.

Il est le début d'une nouvelle croissance urbaine de notre ville respectueuse de son identité.

Car une ville qui ne grandit pas est une ville qui meure.

Alors rappelons succinctement le projet que nous avons défendu depuis le départ :

Le PLU est d'abord un projet qui retrace la vision de la Ville dans les 15 années à venir.

Cette vision tient essentiellement en une phrase :

«Accroître l'attractivité de la Ville tout en préservant son identité ».

L'attractivité, nous nous y sommes attachés, en augmentant raisonnablement les surfaces réservées à l'activité économique ;
en y favorisant leur densification,
en veillant à ce que le règlement en matière de risques ne le pénalise pas exagérément,
en nous inscrivant dans la mise en œuvre du label *French Tech*.

L'identité de la Ville, nous nous en sommes préoccupé tout d'abord en la dotant d'un PSMV.
Nous avons poursuivi cette action en permettant un renouvellement urbain réel, mais raisonnable représentant 60% de l'offre de logements
en protégeant la campagne aixoise et les zones naturelles,
en limitant l'extension de la Ville à des secteurs proches des urbanisations existantes
en privilégiant des formes urbaines de quartiers où l'espace sera économisé, les déplacements autres que la voiture individuelle favorisés, où les questions environnementales sont prises en compte.

En chiffres, cela se traduit par des objectifs :

1 000 emplois/ an créés

1 000 habitants supplémentaires/ an

830 logements nouveaux/ an dont 25% de logements locatifs sociaux

35,8 % du territoire en zone Agricole

41,9 % en zone Naturelles

19,6 % en zone U

2,7 % en zone AU

Comme nous pouvons le constater, 4/5 du territoire n'a pas vocation à être construit.

Les urbanisations futures tant critiquées par certains concernent moins de 3% de la commune.

La consommation d'espace agricole et naturel passe d'ailleurs de 50 ha/an à 34 ha/an.

En matière d'environnement, ont été pris en compte les risques naturels, les trames verte et bleue dont nous avons fait des atouts et non des contraintes.

La mise en valeur de notre patrimoine agricole et naturel a été une de nos préoccupations majeures.

Un accent particulier a été mis sur le paysage : en évitant un mitage supplémentaire de la campagne, en protégeant fortement certains secteurs particuliers

de la commune,
en empêchant une extension trop forte de certains secteurs habités, mais qui aujourd'hui encore s'inscrivent dans le paysage de campagne.

Un développement particulier est consacré au problème des déplacements, mais ce sujet a surtout été traité dans le PDU.

Le PLU rend possible de nombreuses actions en faveur des transports en commun et des modes doux.

D'une manière générale d'ailleurs, le PLU est compatible avec tous les documents qui lui sont supérieurs, qu'ils émanent de l'Etat ou d'autres collectivités territoriales ou EPCI (SCOT, PLH, PDU).

Voilà mes chers collègues, le résumé succinct de notre projet urbain.

Parce que notre ville est belle, que sa qualité de vie est reconnue, n'en déplaise à certains, que sa douceur de vivre est appréciée, que son urbanisme est équilibrée, les aixois ont participé activement à la concertation que nous avons mis en place dès le début du processus d'élaboration du PLU.

Permettez-moi de citer l'architecte et anthropologue italien Franco LA CECLA dans son livre intitulé, sans provocation de ma part, « contre l'architecture »

Celui-ci écrit :

« Une ville peut influencer sur ses habitants, sur la façon dont ils vivent et se rencontrent. Elle finit même par faire partie de leur identité si bien que les gens ressemblent souvent à leur ville. »

Nulle part ailleurs qu'à Aix en Provence, je n'ai vu une ville susciter un tel attachement de la part de ses habitants.

Nous avons joué la concertation, l'information et la transparence tout au long de ces années.

Chaque phase d'élaboration a été marquée par des réunions publiques, des mises à dispositions de documents à nos concitoyens.

Chacun a pu s'exprimer, que ce soit avec les outils traditionnels ou les outils numériques.

Nous avons choisi de multiplier les moyens de concertation pour essayer de toucher aussi ceux qui ne s'expriment jamais (sondages d'opinion, ateliers-citoyens).

Sur la vision urbaine que nous avons développé pour le PADD, nous avons écouté et senti que ce que nous proposons correspondait au sentiment général d'une

grande majorité de nos habitants.

Je dis bien une grande majorité et pas l'unanimité.

Cet état d'esprit positif s'est renforcé lorsque nous avons vu que lors des réunions publiques, les aixois dans leur ensemble, comprenaient que la ville devait grandir.

Mais ils approuvaient que ce soit de manière modérée en lien avec notre volonté de ne pas bouleverser les paysages urbains et naturels d'Aix en Provence.

Cette vision d'un développement harmonieux a été largement appréciée et les élections municipales n'ont pas démenti nos propositions.

Car après les débats en 2009 et 2013 sur le PADD, si notre vision n'avait pas été la bonne, la majorité des aixois nous l'aurait fait savoir en mars 2014 !

Après la concertation, l'enquête publique a été un temps fort des aixois sur le projet.

Nous y avons consacré du temps et des moyens importants pour que les gens comprennent le document et puissent s'exprimer. C'est ce qu'ils ont fait et que nous souhaitons qu'ils fassent.

Chaque observation a été étudiée par la commission

d'enquête, puis par l'équipe du PLU.

Nous les avons pris en compte, lorsque c'était possible, c'est-à-dire dans peu de cas, compte tenu notamment des contraintes réglementaires qui s'imposaient à nous.

J'ai dû à cette occasion faire face à de nombreuses pressions. Madame le Maire et moi-même y avons résisté.

Car le PLU n'est pas fait pour régler les problèmes personnels, financiers, familiaux, fiscaux ou patrimoniaux de nos concitoyens.

Nous avons tenu à élaborer un document le plus sûr juridiquement autant que cela est possible dans le désordre de la réglementation actuelle sur l'urbanisme.

Mais aussi qui reflète au mieux le projet communal, en ne le dénaturant pas pour satisfaire quelque intérêt particulier, fut-il légitime.

J'ai tenu à ce propos, à laisser l'équipe de fonctionnaires en charge du dossier exprimer son point de vue qui a été suivi dans la quasi totalité des cas.

Le document soumis à votre approbation a été l'occasion pour la Ville de se doter d'un outil de travail

remarquable dans de nombreux domaines :

Souvenez-vous qu'en 2009 nous avons dû faire un relevé LIDAR par drone car la ville n'avait pas de relevé topographique de ses 18600 hectares !

Nous n'avons pas de plans à jour des réseaux ni de hiérarchisations des voiries.

Nous avons dû faire de longues études environnementales et écologiques.

Et certains s'étonnent du temps qu'il a fallu pour élaborer ce PLU !!

Grace à tout ce temps et ces études coûteuses nous avons tous les outils pour savoir ce qu'est notre ville.

Le diagnostic nous renseigne sur l'état de la Ville, au plan écologique-économique, social, sur son niveau d'équipement.

Au plan technique, nous connaissons mieux l'état de nos réseaux, de la voirie, nous pouvons asseoir nos projets sur des bases plus solides.

Au plan patrimonial, nous connaissons mieux notre patrimoine bâti non protégé, c'est à dire qui n'est ni classé ni inscrit.

Tout ce travail, dont les partenaires ont remarqué la qualité, nous le devons à de nombreuses personnes.

Car contrairement aux idées reçus, nous n'avons pas travaillé seuls, nous ne pouvions pas décider seuls.

Après 7 ans de labeur, il faut savoir dire merci à tous ceux qui nous ont accompagnés dans cette aventure.

Le chef de projet :

Hervé Gagneur

ses conseillers techniques :

Patrick Ducreux

Philippe Rogéré

Les anciens de la DPU :

René Silvestre

Jean Marie Cordonnier

José Nicolas

Evelyne Bouilloud

Les agents de la DPU :

Marielle Maraga

Nathalie Borghino

Danièle Riperto

Françoise Hug

Patrick Lefauconnier

Les agents enquêteurs dont ceux qui ont intégrés

l'équipe :

Fania Mattiussi

Hugues Denihan

Les DGS : Jean Marie Reynaud, Bernard Magnan et Christian Boucherie

Les DGST : Jacques BOUDON et Jean Jacques CLOUCHOUX

Les services techniques, leurs Directeurs et leurs agents sans qui rien n'aurait été possible.

Direction des Infrastructures de **Christophe Chenaud**

Direction Environnement Urbain et Hydraulique de **François Laurent et Claire Coquery**

Direction de l'Urbanisme **d'Annie Angibault**

Direction des Musées et du Patrimoine Culturel de **Michel Edouard Bellet**

Département Numérique et Systèmes d'Information de **Jérôme Richard**

Je n'oublie pas **l'AUPA** et ses deux directeurs Paul SERRE et Pierre Mazella et leurs équipes

La CPA en particulier Serge LERDA et PENICAUT

Les services de l'Etat notamment la DDTM et nos deux derniers Sous-préfets Messieurs LUCCHESI et GOUTEYRON ainsi que les PPA.

Les chambres consulaires en particulier la chambre d'agriculture avec qui les discussions ont été viriles mais chaleureuses.

La Commission d'enquête :

Son Président Gérard Midonio
Jean-Claude Pepe et Georges Corbière

En les remerciant d'avoir accepté de prolonger leurs permanences au delà des horaires fixés, pour recevoir toutes les personnes qui se sont présentées.

Et puis mention spéciale à vous Madame le Maire.

Vous qui m'avez confié une mission très difficile, je dois le dire pas très populaire, mais aussi très passionnante.

Vous ne m'avez jamais lâché, vous avez été là à chaque étape importante et je suis très fier d'être à vos cotés.

Au final, j'ai la conviction que, mis à part quelques modifications et compléments que nous devons traiter dans des procédures ultérieures, nous sommes

arrivés à élaborer le meilleur document possible.

Pour tenir notre promesse aux aixois, nous modifierons le PLU adopté dès la fin de l'année, afin d'autoriser notamment les extensions mesurées des bâtis existants en zone N et A.

La funeste loi ALUR l'avait interdit et la loi LAAF de novembre 2014 l'autorise à nouveau.

Comme nous avons arrêté le projet de PLU en juillet 2014, nous n'avons pas pu intégrer ces dispositions dans le règlement actuel.

De nombreux doctrinaires nous opposent d'autres orientations en apparence plus intelligentes ou intellectuellement plus parfaites.

Ces personnes ne sont pas aux responsabilités, ils ne gèrent rien, ils causent et c'est trop facile de parler quand on ne peut faire que ça.

Nous, nous avons du appliquer une législation avec laquelle nous n'étions pas toujours d'accord,

Nous avons du prendre en compte des contraintes de plus en plus fortes, quelquefois contradictoires.

Nous avons du composer avec l'Etat, prendre en compte les souhaits de la population lorsque c'était

possible,

Et nous avons surtout voulu que le document final soit concret, c'est-à-dire qu'il se traduise, dans la réalité, par l'atteinte des objectifs fixés et non par un document inapplicable.

Nous voulons construire le nombre de logements que nous avons annoncé.

Nous n'avons pas menti aux aixois. Nous disons ce que nous allons faire et nous le ferons.

D'autres affirment, il faut faire plus, il faut faire mieux.

Et nous répondons le seul mot qui convient :

Billevesées

Notre PLU est moderne, il est le dernier cri de la réglementation (grenelisé et alurisé) et avant même son adoption, il est proposé par les services de l'Etat comme une référence nationale.

En conclusion mes chers collègues et pour satisfaire aux obligations légales je vous rappelle :

Qu'à travers ce projet d'Aménagement et de Développement Durables, la commune d'Aix-en-Provence affirme donc son ambition pour son

développement futur à travers les quatre grandes orientations que je vous rappelle :

Conforter une Ville de proximité à taille humaine, au service de ses habitants, soucieuse de son cadre de vie, organisée autour de centre urbain et de ses villages.

Développer le rayonnement d'Aix-en-Provence à l'échelle de l'agglomération, nationale et internationale, dans un contexte d'évolution métropolitaine.

Préserver le patrimoine naturel, agricole et urbain, un héritage prestigieux garant de l'identité aixoise.

Modérer la consommation de l'espace et lutter contre l'étalement urbain, pour un développement responsable et économe.

Pardonnez-moi d'avoir été un peu long, mais je citerai une réplique célèbre du film « Certains l'aiment Chaud » : **personne n'est parfait.**

Je cède la parole aux services qui vont vous présenter leur travail et je répondrai à vos questions ensuite.

Je vous remercie.